





Procédure pour l'importation de psittacidae (becs crochus)

(sauf *Agapornis roseicollis*, *Melopsittacus undulatus*, *Nymphicus hollandicus* et *Psittacula krameri*)

	Ce que doit faire l'exportateur 			Ce que doit faire l'importateur 		
	Formulaires	Prix	Délai	Formulaires	Prix	Délai
A faire avant la transaction	<p>Demande d'exportation Disponible, après avoir créé son compte, sur : https://cites.application.developpement-durable.gouv.fr/accueilInternaute.do</p>	gratuit	Jusqu'à 2 mois	<p>Demande d'importation Disponible directement sur : https://www.blv.admin.ch/dam/blv/fr/dokumente/import-export/import/einfuhrgesuch-db.docx.download.docx/Einfuhrgesuch_FR.docx Validité de 3 mois Joindre une copie du permis d'exportation.</p>	gratuit	5 jours ouvrables
A faire à la douane	<p>Déclaration en douane d'exportation** (à la douane française) (https://pro.douane.gouv.fr/) Elle peut aussi être demandée par l'importateur suisse. Il faut impérativement passer par une entreprise pour avoir ce document.</p>	~100€*		<p>Déclaration en douane d'importation**</p> <ul style="list-style-type: none"> le jour même, à la douane suisse, en passant par une entreprise OU à l'avance depuis le portail (avec tous les papiers nécessaires). https://e-dec-web-a.ezv.admin.ch/webdec/main.xhtml 	~100CHF*	
				Acquittement de la TVA	8% du prix de l'oiseau	
Dans les 48h qui suivent le passage de la frontière				<p>Inspection CITES** A faire dans un bureau du poste de contrôle de conservation des espèces (à Bâle ou à Genève)</p>	Forfait de 88 CHF	

* Prix variant selon les entreprises.

** À Bâle, il y a l'entreprise « TD Express Services » qui propose, **déclarations en douane (française et suisse) + formulaire pour l'inspection CITES** pour 200€... Contact pour cette entreprise : Jeremy.Mouquet@dpd.ch